

2BMS CONSEILS

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 2213, Route du Château
46140 DOUELLE

Immatriculée sous le numéro 922 409 818
Au Registre du Commerce et des Sociétés de CAHORS

(« la Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le 15 Octobre 2025, à 14h00, à DOUELLE,

Monsieur Stéphane PERRAUD,
demeurant 2213, Route du Château 46140 DOUELLE
Associé unique de la société,

(ci-après « l'Associé Unique »),

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

Transfert du siège social

L'Associé Unique,

Décide de modifier le siège social de la Société en le transférant du Le Cardou 46700
PUY L'EVEQUE au 2213, Route du Château 46140 DOUELLE.

A compter du 01 Novembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

Modification des statuts

L'Associé Unique, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente,

Apporte à l'article 4 les modifications suivantes :

Cet article est désormais libellé ainsi qu'il suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 2213, Route du Château 46140 DOUELLE.

TROISIEME DÉCISION
Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

*

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

PERRAUD Stéphane
Certifié conforme
Associé Unique et Président

